

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00202
Numéro SIREN : 950 453 977
Nom ou dénomination : COMMISSARIAT ET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2021 sous le numéro de dépôt 2034

FITECO

COMMISSARIAT ET AUDIT SAS

SOCIETE COMMISSARIAT AUX COMPTES

PARC TECHNOPOLE
RUE ALBERT EINSTEIN - CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9

ETATS FINANCIERS

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Certifiés conformes le 30.03.2021

Parc Technopole
Rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02-43-59-12-00
Fax : 02-43-49-22-92
E.mail : laval@fiteco.com

Bilan Actif

	30/09/2020			30/09/2019
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres	87 285,00		87 285,00	87 285,00
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	87 285,00		87 285,00	87 285,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	287 097,84	15 060,10	272 037,74	117 120,03
Autres créances	37 208,30		37 208,30	43 997,89
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 101,44		5 101,44	27 991,66
Charges constatées d'avance (3)	5 559,82		5 559,82	2 178,63
ACTIF CIRCULANT (II)	334 967,40	15 060,10	319 907,30	191 288,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	422 252,40	15 060,10	407 192,30	278 573,21
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2020	30/09/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 86 700,00)	86 700,00	86 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 600,00	3 600,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 670,00	8 670,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 189,40	31 804,67
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 041,46	44 754,73
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	187 200,86	175 529,40
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	21 794,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 473,80	75 479,60
Dettes fiscales et sociales	54 723,64	27 564,21
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	219 991,44	103 043,81
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	407 192,30	278 573,21
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	219 991,44	103 043,81
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/09/2020			30/09/2019
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	658 410,12		658 410,12	585 117,94
Chiffres d'affaires nets	658 410,12		658 410,12	585 117,94
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 125,05	248,80
Autres produits			2,40	1,40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			659 537,57	585 368,14
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			574 949,31	508 625,87
Impôts, taxes et versements assimilés			5 624,23	5 297,55
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 125,60	9 274,95
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2,97	11,04
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			581 702,11	523 209,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			77 835,46	62 158,73
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			77 835,46	62 158,73

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 794,00	17 404,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	659 537,57	585 368,14
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	603 496,11	540 613,41
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	56 041,46	44 754,73
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2020 a une durée de 12 mois de même que l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 407 192,30 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 041,46 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**
- **Principe de prudence**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	87 285			87 285
TOTAL	87 285			87 285

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit de clientèle	87 285	0	87 285	Non amortiss.
TOTAL	87 285		87 285	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	15 060	1 126	1 126		15 060
TOTAL	15 060	1 126	1 126		15 060

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	329 866	329 866	
TOTAL	329 866	329 866	

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	510	170,00	86 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	510	170,00	86 700

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	21 794	21 794		
Fournisseurs	143 474	143 474		
Dettes fiscales et sociales	54 724	54 724		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	219 991	219 991		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 666
Dettes fiscales et sociales	6 874
Autres dettes	
TOTAL	10 540

Autres éléments significatifs

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} Octobre 2011, notre société est incluse dans le périmètre de l'intégration fiscale dont la société FITECO sise Parc Technopole – Rue Albert Einstein – CS 83006 – 53063 LAVAL CEDEX 9 est tête de groupe.

Compte tenu de la convention retenue pour la répartition de l'impôt, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Covid 19

L'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de la société :

- La société n'a pas eu recours aux Prêts Garantis par l'Etat et n'a demandé aucune exonération ou délai de paiement de ses charges fiscales.
- Au 30/09/2020, la société n'a pas constaté de risque supplémentaire sur ses créances clients.

COMMISSARIAT ET AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 86 700€
Parc Technopole – Rue Albert Einstein – CHANGE (53810)
950 453 977 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trente mars,
A 12h30,

Les associés de la société COMMISSARIAT ET AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 86 700€ divisé en 510 actions de 170€ chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire par visioconférence via TEAMS, sur la convocation qui leur a été faite par le Président, sur laquelle figurait le lien de connexion pour participer à la présente assemblée.

Monsieur Philippe BOURBON préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La société FITECO, représentée par Monsieur Jean-Marie VANDERGUCHT, est désignée en qualité de secrétaire.

La société STREGO AUDIT, représentée par Vincent PIERRE, Commissaire aux Comptes de la société régulièrement convoquée, est présente.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président constate que l'assemblée réunissant la majorité des actions ayant le droit de vote est régulièrement constituée, et peut valablement délibérer comme assemblée générale ordinaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la convocation aux associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- la liste des associés,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le projet des résolutions soumis à l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Rapport du Commissaire aux Comptes,**
- 2) Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions de l'article L 227-10 du Code de commerce,**
- 3) Approbation desdits comptes et s'il y a lieu des conventions, quitus au Président,**
- 4) Affectation du résultat,**
- 5) Questions diverses.**

Le Président précise que les documents et informations prévus par les dispositions législatives et réglementaires, ont été tenus à la disposition des associés pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Après discussion entre les associés, le Président met aux voix les résolutions suivantes, faisant l'objet d'un vote par voie électronique :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 56 041,46€ comme suit :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 56 041,46€

Affectation

- Au report à nouveau 451,46€
- A titre de dividende 55 590,00€

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 109,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du lendemain de la présente assemblée.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en €)
	Dividendes (en €)	Autres revenus distribués (en €)	
30/09/2019	261,00€	0€	44 109,00€
30/09/2018	165,00€	0€	27 885,00€
30/09/2017	40,00€	NEANT	10 160,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale prend acte, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, qu'il n'existe aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après expiration du délai de vote, et signé par le Président et le Secrétaire.

Philippe BOURBON
Président

SAS FITECO,
Représentée par JM VANDERGUCHT
Secrétaire

STREGO AUDIT - Nantes

5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 NANTES CEDEX 3

T : +33(0) 2 40 50 12 61

strego.nantes@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

COMMISSARIAT ET AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 86 700 €uros
Siège social : Parc Technopole rue Albert Einstein
53810 CHANGE

RCS LAVAL 950 453 977

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2020

COMMISSARIAT ET AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 86 700 €uros
Siège social : Parc Technopole rue Albert Einstein
53810 CHANGE

RCS LAVAL 950 453 977

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COMMISSARIAT ET AUDIT** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 15 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT



Vincent PIERRE

Bilan Actif

	30/09/2020			30/09/2019
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres	87 285,00		87 285,00	87 285,00
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	87 285,00		87 285,00	87 285,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	287 097,84	15 060,10	272 037,74	117 120,03
Autres créances	37 208,30		37 208,30	43 997,89
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 101,44		5 101,44	27 991,66
Charges constatées d'avance (3)	5 559,82		5 559,82	2 178,63
ACTIF CIRCULANT (II)	334 967,40	15 060,10	319 907,30	191 288,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	422 252,40	15 060,10	407 192,30	278 573,21
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2020	30/09/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 86 700,00)	86 700,00	86 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 600,00	3 600,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 670,00	8 670,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 189,40	31 804,67
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 041,46	44 754,73
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	187 200,86	175 529,40
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	21 794,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 473,80	75 479,60
Dettes fiscales et sociales	54 723,64	27 564,21
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	219 991,44	103 043,81
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	407 192,30	278 573,21
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à moins d'un an	219 991,44	103 043,81
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/09/2020			30/09/2019
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	658 410,12		658 410,12	585 117,94
Chiffres d'affaires nets	658 410,12		658 410,12	585 117,94
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 125,05	248,80
Autres produits			2,40	1,40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			659 537,57	585 368,14
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			574 949,31	508 625,87
Impôts, taxes et versements assimilés			5 624,23	5 297,55
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 125,60	9 274,95
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2,97	11,04
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			581 702,11	523 209,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			77 835,46	62 158,73
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			77 835,46	62 158,73

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 794,00	17 404,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	659 537,57	585 368,14
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	603 496,11	540 613,41
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	56 041,46	44 754,73
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2020 a une durée de 12 mois de même que l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 407 192,30 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 041,46 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	87 285			87 285
TOTAL	87 285			87 285

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit de clientèle	87 285	0	87 285	Non amortiss.
TOTAL	87 285		87 285	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	15 060	1 126	1 126		15 060
TOTAL	15 060	1 126	1 126		15 060

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	329 866	329 866	
TOTAL	329 866	329 866	

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	510	170,00	86 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	510	170,00	86 700

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	21 794	21 794		
Fournisseurs	143 474	143 474		
Dettes fiscales et sociales	54 724	54 724		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	219 991	219 991		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 666
Dettes fiscales et sociales	6 874
Autres dettes	
TOTAL	10 540

Autres éléments significatifs

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} Octobre 2011, notre société est incluse dans le périmètre de l'intégration fiscale dont la société FITECO sise Parc Technopole – Rue Albert Einstein – CS 83006 – 53063 LAVAL CEDEX 9 est tête de groupe.

Compte tenu de la convention retenue pour la répartition de l'impôt, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Covid 19

L'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de la société :

- La société n'a pas eu recours aux Prêts Garantis par l'Etat et n'a demandé aucune exonération ou délai de paiement de ses charges fiscales.
- Au 30/09/2020, la société n'a pas constaté de risque supplémentaire sur ses créances clients.